

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 29 septembre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26 et 27 septembre 2011

2011 DAC 440 Subvention à l'Association Tournesol, Artistes à l'hôpital (10e).

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 13 septembre 2011 par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association Tournesol, Hôpital Saint Louis, 1 avenue Claude Vellefaux 75 010 Paris, pour la diffusion du Festival de Cirque Contemporain à l'Hôpital, du 16 novembre au 8 décembre 2011 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD au nom de la 9e Commission,

Délibère

Article 1 : Une subvention d'un montant de 7.000 euros est attribuée à l'Association Tournesol, Artistes à l'hôpital, Hôpital Saint Louis, 1 avenue Claude Vellefaux (10^e), pour le Festival de Cirque Contemporain à l'Hôpital, du 16 novembre au 8 décembre 2011. D04889 ; 2011_03071 ; 19766.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 7.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2011, nature 6574, rubrique 33, ligne VF40004: provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.